

Jean-Baptiste André Godin à Adèle Augustine Brullé, 22 janvier 1879

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation2 p. (455r, 456v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Adèle Augustine Brullé, 22 janvier 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49800>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 janvier 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#)

Lieu de destination La Roche-Posay (Vienne)

Description

Résumé Marie Moret a communiqué à Godin une lettre de madame Brullé sollicitant un emploi au Familistère. Godin explique à madame Brullé qu'il a commencé à construire la dernière aile du Familistère il y a deux ans, que l'administration du Familistère est complètement organisée sans nécessiter de nouvelles fonctions, que l'association a commencé à être fondée depuis 1877 et que l'habitation au Familistère est réservée aux associés et aux sociétaires. Il ajoute que la population du Familistère est majoritairement ouvrière et qu'elle ne correspond pas à l'idéal qu'elle a conçu. Il transmet ses compliments à Alexandre Brullé.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi](#), [Familistère](#), [Habitations](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées

- [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 18 Janvier 1777

Chère Madame,

Mme Maria m'a remis votre lettre du 19^{er}, mais j'ai le regret de vous dire que le Comité n'offre pas les ressources que vous supposez.

J'en ai effet communiqué à constituer la Dernier été, il y a deux ans, mais toutes les manières de l'administration sont depuis longtemps organisées, et le surcroît de population que le Comité va accepter ne verra aucune nouvelle fonction.

D'un autre côté et

Madame Brûlé,

sociétation dont j'ai commencé la fondation depuis 1777, est faite en faveur de tous ceux qui depuis longtemps sont attachés aux travaux de l'usine ; C'est une condition statutaire que l'habitation du Comité soit réservée aux associés et aux sociétaires.

Il ne fait pas de reste de faire illusion. La population du Comité se compose pour la grande majorité de simples ouvriers dont l'état moral s'est certainement beaucoup amélioré, mais sans atteindre pour cela au

progrès intellectuel dont
vous pouvez nous faire
connaître.

L'œuvre que j'ai entre-
prise est laborieuse et
je ne puis un seul inst-
ant perdre de vue les
conditions essentielles de
son succès.

C'est donc, je le repète,
avec regret que je me sens
obligé de vous dire que le
Ministère ne me paraît
pas pouvoir nous offrir
la ressource que vous aviez
espérée.

Veuillez agréer, cher
Madame, pour vous et pour
M. Brull, l'assurance de mes
meilleurs sentiments
D. Dufy